

Comité opérationnel Ingénierie

Cahier des charges du comité

Mars 2020

Contexte général

La complexité grandissante des projets d'infrastructures demande une qualité toujours croissante des prestations d'ingénierie, que ce soit dans leur rôle d'accompagnement des maîtres d'ouvrages ou de conduite des projets. De même, la multiplicité des acteurs intervenants dans les projets d'aménagements du territoire incite l'ingénierie à se positionner encore plus en avant comme partenaire des collectivités dans l'accompagnement et la mise en œuvre de leurs politiques publiques. Enfin, l'émergence des nouvelles technologies, notamment liées au numérique, bouleverse l'organisation traditionnelle des projets et incite à repenser le rôle de chacun des acteurs dans leur conduite.

Ce comité visera donc à traiter de toutes les questions relatives à la place de l'ingénierie publique et privée et à la qualité de ses prestations dans le cadre du périmètre d'intervention de l'IDRRIM, à savoir les infrastructures de mobilité. Il s'intéressera également à l'organisation de l'ingénierie dans les territoires, condition nécessaire à la réalisation de projets d'aménagement et de développement des territoires.

Son action s'inscrit dans la feuille de route de l'IDRRIM 2019-2025, et notamment dans ses 4 axes de travail, qui sont :

- La gestion du patrimoine des infrastructures ;
- L'adaptation des infrastructures aux transitions écologique, climatique, énergétique et numérique ;
- La qualité, les compétences, les qualifications ;
- La promotion de l'innovation : expérimenter, partager, capitaliser.

Objectifs du Comité Opérationnel

D'une manière générale, le Comité Ingénierie de l'IDRRIM est chargé de :

- Faciliter le dialogue entre les différents acteurs de l'ingénierie des infrastructures de mobilité, et leurs relations avec l'ensemble des acteurs de la construction ;
- Définir des critères et méthodes pour assurer et garantir la qualité des prestations d'ingénierie ;
- Publier des documents d'aide à la décision en lien avec les outils de la commande publique ;
- Anticiper les évolutions des métiers de l'ingénierie, notamment vis-à-vis des technologies du numérique, et leurs conséquences sur l'évolution de la filière.

Méthode de travail :

Le fonctionnement de ce comité s'inscrit dans les méthodes de travail au sein des instances de l'IDRRIM, à savoir le partage et l'échange entre tous les membres et la production de documents méthodologiques sur des thématiques identifiées. Cette méthode s'appuie sur le travail en commun des différents types d'acteurs réunis au sein de l'IDRRIM (national/local ; public/privé ; MOA/MOE/Entreprises de travaux/Fournisseurs ; Organismes de recherche et de formation...). Elle s'appuie également sur la construction de consensus, à même de permettre une validation collective et une reconnaissance de ses productions par l'ensemble des acteurs.

Il pourra être amené à mettre en place des groupes de travail spécifiques et temporaires pour la conduite de ses travaux. Il effectue alors un suivi détaillé de l'avancement des travaux des groupes de travail qui lui sont rattachés, orientant au besoin ces travaux afin de permettre une production rapide des documents visés.

Programme de travail :

Les activités de ce comité s'inscrivent dans un champ d'action relativement large et devant répondre aux principales préoccupations des acteurs des infrastructures en matière d'ingénierie, notamment l'accompagnement à la mise en œuvre de politiques publiques (sociales, environnementales, aménagement du territoire, gestion de patrimoine...).

Il portera une réflexion particulière sur le développement actuel des nouvelles technologies liées au numérique et à l'intelligence artificielle, en particulier l'émergence du BIM dans les infrastructures, avec l'objectif de produire des documents de synthèse et de vulgarisation des enjeux auprès des acteurs de l'IDRRIM. Cette réflexion doit également le conduire à identifier les impacts en matière d'organisation des projets et à formuler des recommandations permettant d'orienter le développement de ces technologies afin qu'elles répondent efficacement aux besoins de l'ensemble des acteurs de l'IDRRIM.

Le comité inscrit particulièrement son action dans un objectif d'une meilleure appropriation et d'un usage optimisé des outils de la commande publique, en visant sa traduction dans une approche opérationnelle ou par l'identification des freins et limites à sa mise en œuvre, afin de fournir aux acteurs opérationnelles les clés de compréhension et d'utilisation des principales prescriptions juridiques à leur disposition.

Ce programme de travail est en adéquation avec les 4 axes de travail de l'IDRRIM et présenté chaque année pour validation au Comité Scientifique et Technique de l'IDRRIM, puis au Conseil d'Administration de l'IDRRIM.

Composition du comité

La composition du comité, arrêtée à la validation de ce cahier des charges, est à retrouver sur le site internet de l'IDRRIM.

(www.idrrim.com/comites-operationnels_groupes_travail-idrrim/ingenierie/membres.htm).

Celle-ci pourra être amenée à évoluer en fonction des évolutions de ses membres, tout en s'attachant à maintenir les équilibres entre les différents acteurs et collègues, et une représentativité compatible avec l'objectif de consensus visé dans sa méthode de travail.